

23 Octobre 2012 07:30

Samuel Ramuz

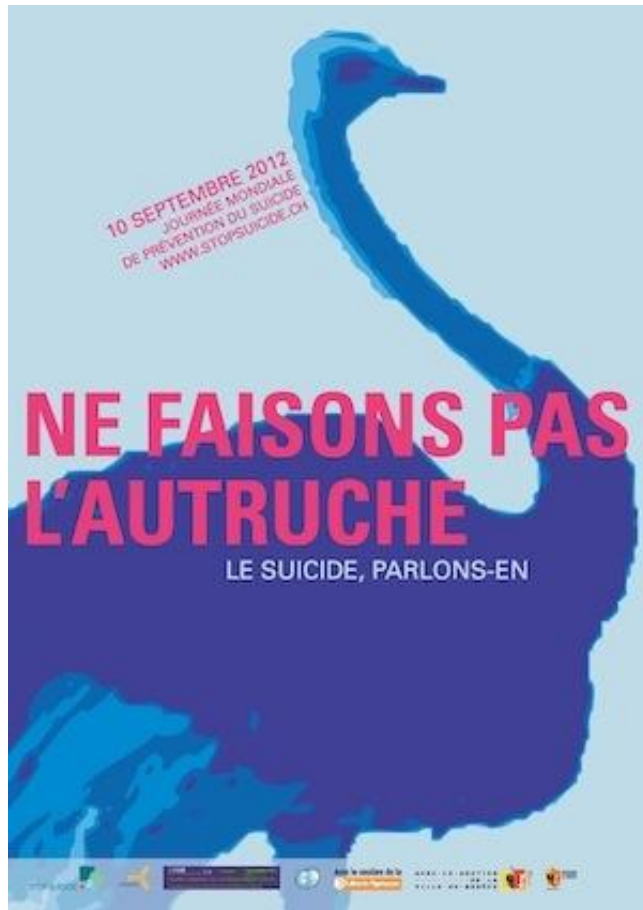
3878 signes



SOCIÉTÉ

Prévention du suicide: la Confédération peut faire mieux

Catégories : Société, Suisse, Jeunes



Seulement 220 000 francs suisses ont été attribués à la prévention du suicide, en 2011, selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Un budget 100 fois moins élevé que celui consacré à la prévention des accidents de la route. Les Eglises ne restent pas inactives et accompagnent des jeunes en détresse.

Par **Laurence Villosz**

Chaque année 1300 personnes se suicident en Suisse. Environ 120 d'entre elles sont des jeunes de 15 à 24 ans, révélait une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en septembre dernier. Le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes.

« Mais ces chiffres pourraient diminuer si les budgets pour la prévention étaient plus élevés », relève Anne-Marie Trabichet, coordinatrice de Stop suicide pour la prévention du suicide des jeunes. En 2011, 220 000 francs suisses ont été alloués pour la prévention du suicide contre 20 millions pour la prévention des accidents de la route.

Si la Confédération ne fait que participer faiblement à cette prévention, c'est parce qu'il n'y a pas de base légale qui l'implique dans ce domaine. Plusieurs initiatives parlementaires ont été déposées pour y remédier, mais

aucun changement n'a eu lieu à ce jour. C'est aux cantons et aux organisations privées d'octroyer des fonds pour la prévention du suicide.

« Les cantons de Vaud et de Genève nous versent respectivement 55 000 et 65 000 francs suisses par année », indique la coordinatrice de Stop suicide. Chaque canton doit s'organiser. On trouve, par exemple, l'Association *Parlons-en* dans le canton de Neuchâtel ou l'Association *Parspas* en Valais.

La prévention du suicide chez les jeunes lors du catéchisme

Du côté des Eglises, des mesures sont aussi prises pour sensibiliser les jeunes. « Nous abordons le thème du suicide dans les groupes de catéchisme », témoigne Nicolas Genequand, pasteur dans l'Eglise protestante de Genève (EPG) et responsable du Service jeunesse. Il encadre une quinzaine de jeunes entre seize et dix-sept ans chaque année. Parfois, ce pasteur fait appel à Stop suicide pour que l'organisation puisse présenter sa campagne de prévention. Les jeunes concernés peuvent ainsi comprendre qu'ils ne sont pas seuls en cas de détresse.

Le travail de ce responsable du service jeunesse est aussi de proposer un accompagnement basé sur l'écoute. « Certains jeunes en difficulté viennent vers moi. Souvent, ils cherchent du sens à la vie », explique Nicolas Genequand, qui essaie de transmettre aux jeunes un message d'espérance. « La Bible est un livre plein

d'histoires qui peuvent être très utiles », sourit ce pasteur.

Une prévention née dans les années 90

Dans une étude, l'OFS note une diminution du taux de suicide dans les années 90 par rapport aux années 80. « C'est justement dans ces années-là qu'ont commencé les campagnes de prévention du suicide », explique Anne-Marie Trabichet. Elle ajoute: « au début, la prévention est née d'initiatives privées ». Par exemple, le *Centre d'Etude et de Prévention du Suicide* (CEPS), créé en 1996 à Genève, est entièrement financé par la Fondation privée *Children Action*.

Dès lors, plusieurs initiatives ont été prises pour contrer la faiblesse des moyens fédéraux dans le domaine. Par exemple, l'*Initiative pour la prévention du suicide en Suisse* (Ipsilon), créée en 2003, regroupe entre autres la Fédération des Eglises protestantes suisses (FEPS), la Fédération des médecins suisses (FMH) et la Croix-Rouge suisse (CRS). Ou encore Pro Juventute a lancé une campagne nationale pour la prévention du suicide des jeunes en 2011 et instauré un numéro d'urgence disponible en permanence, le 147.